



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050123

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 15/01/2024 16H05 C:000008 I:29531
V/REF : 924839
V/Email reçu le Lundi 15/01/2024 a 16H05

SEMCODA
AGENCE OYONNAX
188, RUE ANATOLE FRANCE
C.S.30595
01111 OYONNAX CEDEX

V/REF.IMM. 10
IMMEUBLE : LA PLAINE - 00010
RUE N.NIEMEN / COURS DE VERDUN
RUE DONIER / RUE BEAUMARCHAIS
01100 OYONNAX

Feillens, le 10 Mai 2024

Référence Marché: M_230509003-1

LOCALISATION : 21 RUE NORMANDIE NIEMEN - OYONNAX - MR EL BISSARI 0780269235
ETAGE 4 LGT 3042

MOTIF : INTERVENIR POUR POSE DE BUTOIR CAOUTCHOUC DANS LA SALLE DE BAIN SEJOUR
ET CELLIER + VERROU DE SURETE SUR PORTE DE CAVE + BEQUILLE DOUBLE ALU
DANS TOUT LE LOGEMENT + REMPLACEMENT D'UNE MANIVELLE DANS LE SEJOUR +
REEMPLACEMENT ENROULEUR A SANGLE DANS CHAMBRE 2 + REMPLACEMENT PORTE
PRE-PEINTE DANS LE CELLIER +DEPOSE ETAGERE DU CELLIER
(MS00020/MS00038/MS00042/MS00068/MS00067/MS00006/MS00005)

Donneur d'ordre : M. L COMTET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 5 FEVRIER 2024 A 14H15
MISE EN PLACE DE 2 BUTOIRS CAOUTCHOUC
REEMPLACEMENT DE 6 BEQUILLES
REEMPLACEMENT MANIVELLE
REEMPLACEMENT DE 2 ENROULEURS DE SANGLE
PREVOIR NOUVELLE INTERVENTION

LE 15 FEVRIER 2024 A 16H00
USINAGE DE LA PORTE

LE 4 MARS 2024 A 14H15
REEMPLACEMENT VERROU CAVE
PREVOIR LA MISE EN PLACE PORTE CELLIER

LE 26 MARS 2024 A 11H00
FABRICATION DE LA PORTE AU DEPOT
UNE NOUVELLE INTERVENTION SERA PROGRAMMEE POUR LA POSE

LE 3 MAI 2024 A 13H158

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050123

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

MISE EN PLACE PORTE DU CELLIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 06/05/24 a 17H44 Ste Agence Oyonnax
RT LGESTION Email envoyé le 23/04/24 a 09H12 M. L COMTET
NOUS DEVONS METTRE EN PLACE LA PORTE DANS CE LOGEMENT. PAR AILLEURS
MALGRE 2 MESSAGES LAISSÉS A L'OCCUPANTE, NOUS N'AVONS PAS DE RETOUR

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	91,44	91,44
2,00	MS00020-Rempl.Butoir caoutchouc fixation	1	50,80	101,60
6,00	MS00042-FP.Béquille double alu anodisé	1	30,48	182,88
2,00	MS00067-Rempl.d'1 enrouleur de sangle	1	81,28	162,56
1,00	MS00068-Rempl.d'1 manivelle	1	50,80	50,80
1,00	MS00038-Rempl.Verrou sureté caves 3 clés	3	30,48	30,48
1,00	MS00006-Rempl.Porte pré-peinte eq.ss enc	5	203,22	203,22
TOTAL H.T.				822,98
T.V.A. a 10,00%				82,29
TOTAL T.T.C.En EURO				905,27

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050123

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 924839 du 15/01/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE D'OYONNAX
188, rue Anatole France
CS 30595
01117 OYONNAX CEDEX
Tel:04.74.73.06.78

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: jura@servimo.fr

Lieu d'intervention

21 RUE NORMANDIE NIEMEN
01100 OYONNAX

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

00010-00005-00003-00042 H / Type 3 / 04

Etage : 04

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230509003-1

Délai

Date limite exécution : 30/01/2024

Observations

Loc sort: BENMAHDI / Loc entr:LV MUT du 16/12/23

CLE BUREAU LA PLAINE

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté
MS00020 Butoir caoutchouc à fixation invisible y compris toutes sujétions Dans SDB, séjour, cellier	3,00
MS00038 Verrou de sûreté type porte de cave 3 clés sur cylindre à profil européen, y compris toutes sujétions	1,00
MS00042 Béquille double alu anodisé carré de 7 mm avec tige à cylindre, y compris toutes sujétions Dans tout logement	7,00
MS00068 Remplacement d' une manivelle, y compris toutes sujétions Dans séjour	1,00
MS00067 Remplacement d' un enrouleur de sangle y compris toutes sujétions Dans chambre 2	1,00
MS00006 Porte pré-peinte cellier équipée paumelles, serrure, béquillage, sans encadrement et toutes sujétions	1,00
MS00005 Dépose étagères cellier	1,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE D'OYONNAX

EDN4



Bon de Commande

N° : 924839 du 15/01/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE D'OYONNAX

188, rue Anatole France

CS 30595

01117 OYONNAX CEDEX

Tel:04.74.73.06.78

Demande de travaux suivie par COMTET LAURENT le 15/01/2024

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Virginie RONZON

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

SERVIMO JURA
S.A.S. au capital de 15 000 €
420, rue du Général de Gaulle
39000 DONS-LE-SAUNIER
Tél. 03 84 28 98 95
R.C.S. BOURG-EN-BRESSE 5728 123 030
T.V.A. Intra. FR 53 798 123 030

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE D'OYONNAX**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE D'OYONNAX 188, rue Anatole France CS 30595 01117 OYONNAX CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **21 RUE NORMANDIE NIEMEN 01100 OYONNAX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **OYONNAX**

le **15/01/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 924839